

, une session d'examen pour **samedi 23 novembre 2019 à partir de 08H30** L'ANRT organisera, le l'obtention du Certificat Restreint de Radiotéléphoniste (pour les radioamateurs notamment).

L'examen se présente comme suit :

- Accueil des participants et accomplissement des procédures **A partir de 08H15** :
administratives (paiement des frais, ...).
- **Institut National des Postes et Epreuve écrite**, qui se déroulera à l' **09H -12H** :
(INPT), sise Avenue Allal Al Fassi, Madinat Al Irfane, Rabat. **Télécommunications**
- Epreuve pratique, : (pour ceux qui auraient déjà terminé l'épreuve écrite) **A partir de 11H** :
, 31, Avenue Ibn **Ancienne Ecole des PTT** sis à l' **ANRT** qui se déroulera dans les locaux de l'
Battouta, Agdal, Rabat.

300 DH (TTC) Les frais d'examen sont fixés, conformément à l'arrêté n°2045-18 du 20 juin 2018, à non remboursables. Ils doivent être payés avant le début de l'épreuve écrite.

Les candidats intéressés, non déjà inscrits, sont priés d'envoyer un mail pour s'inscrire , précisant leurs noms, **au plus tard le 19 novembre 2019 à 15H** , radioamateur@anrt.ma à prénoms et une adresse mail de contact ainsi que leurs coordonnées téléphoniques (mobile notamment).

<https://www.anrt.ma/ar/node/3751> **Source URL:** ^{رجوع}